

**(français ci-dessous:
Petition urgente sur le Protocole sur la prévention des risques
biotechnologiques.)**

*From: Bradford Duplisea
[mailto:brad@tao.ca]
August 29, 2000*

IMPORTANT SIGN-ON -- Biosafety Protocol

The following is a STATEMENT urging the Chrétien government to sign-on to the Biosafety Protocol. The submission deadline is approximately **Sept. 7** so we need you to respond ASAP. To date over 70 countries have signed-on to the Protocol, but Canada has bowed to biotech industry pressure and has refused to sign-on.

The following statement was prepared by Mark Winfield - our own environmental law expert from CIELAP (Canadian Institute for Environmental Law & Policy). Mark has been working on Biosafety Protocol issues on behalf of the CEN Biotech Caucus for 5 years.

Let's try to get as many sign-ons as possible !

Sign-ons should be directed to me (Bradford Duplisea) at one of the following addresses:

Bradford.Duplisea@videotron.ca

brad@tao.ca

A Statement by Canadian Civil Society Organizations on the Matter of
Canada's Signification and Ratification of the Cartagena Protocol on
Biosafety to the Convention on Biological Diversity

September 2000

On January 29, 2000 the final text of the Cartagena Protocol on Biosafety to the Convention on Biological Diversity was adopted by consensus of an Extraordinary Conference of the Parties to the Convention. The adoption of the final text was the final outcome of more than four years of difficult negotiations, and represented a major step forward in the protection of global biological diversity.

The Protocol was opened for signature on 24 May, 2000 at the fifth meeting

of the Conference of the Parties in Nairobi, Kenya, and will remain opened for signature until June 4, 2001. The Protocol will enter into force 90 days after it is ratified by the 50th country. This is expected to occur before the sixth meeting of the Convention on Biological Diversity (CBD) parties in April 2002.

To date 71 countries have signed the Protocol. Canada is not among these nations. Canadian civil society organizations were frequently embarrassed by the role played by Canada in the negotiation process. As lead spokesperson for the six-member Miami Group of countries, Canada was seen to place its perceived economic interests in the export of genetically modified agricultural products ahead of the protection of global biodiversity and public health. These actions caused significant harm to Canada's reputation within the Convention, more generally, the activities of the United Nations Environment Program as a whole.

Canada's failure to sign the Protocol to date reinforces the view that Canada is prepared to place the protection the environment, biological diversity and human health, at risk in the pursuit of its trade objectives. This is particularly evident given that several other Miami Group members, including Argentina and Chile, have now added their signatures to the Protocol.

Canada's lack of action to date fails to recognize the level of concern that now exists around the world regarding the safety and acceptability of genetically modified crops. What export markets for these products which may have existed, are in decline. Furthermore, Canada's continued unwillingness to accept the need to effectively and credibly segregate genetically modified crops from conventionally produced grains is resulting in the loss of export markets for non-genetically modified products as well. These market realities have been acknowledged by the Canadian Wheat Board and others, and should inform Canada's approach to the signing and ratification of the Protocol. Failure to move forward quickly on the Protocol's adoption and implementation will simply reinforce the level concern which already exists in the international marketplace regarding the safety of Canada's agricultural exports.

Canada's long-term interests in the protection of the environment, biodiversity conservation and its agricultural export markets now lie with the signing and earliest possible ratification of the Cartagena Protocol on Biosafety. We therefore urge the Government of Canada to add its signature to the Protocol immediately, and to proceed with ratification before the sixth Conference of the Parties to the Convention in April 2002.

INCREASE IN AWARENESS

· From July 99 to Feb 2000, the number of people who had "discussed biotech in the last 3 months" rose from 51% to 72%. It is accurate to say that public awareness has increased by 41% in the last 1/2 year ($51 \times 1.41 = 72$).

(Enviro-nics, 99&2000-partially unreleased-; reprinted on Agnet 5/22/00)

· 79% of Canadians have heard, or know a lot about the issue compared to 62% in 1998. The number who didn't know about the issue at all fell from 39% to 21%.

(Angus Ried, June 8 2000)

INCREASE IN REJECTION

(Following sections apply only to those familiar with the issue.)

· 59% hold negative views of GM food, up from 45 % two years ago.

(Angus Ried, June 8 2000)

· From 1995-1999, the percent of people who feel that GMOs are not properly regulated rose from 31% to 41%.

(Enviro-nics, Sept. 99)

GENERAL DISLIKE

· 75% worry about the safety of GM foods.

(Enviro-nics/Council of Canadians, 3/31/00)

· 24% say there are no benefits vs. 9% who think there are no risks.

(Angus Ried, June 8 2000)

· 68% would be less likely to buy GM foods. only 10% would be more likely to buy it.

(Angus Ried, January, 2000)

· 24% strongly disagree that GM foods will be good for society in the long term vs. 10% who strongly agree.

(Enviro-nics, Sept. 99)

· 56% are not confident in the regulatory system.

(Enviro-nics/Council of Canadians, 3/31/00)

· 65% of Montrealers wouldn't buy it.

(Gazette, Dec. 29,99)

LABELLING

· 66% are willing to pay more for labelling GMOs.

(Angus Ried/OAFTI, December 99)

· 71% are willing to pay slightly more.

(Environics/Council of Canadians, 3/31/00)

· 92% of Manitobans think it should be labelled.

(Prairie Research Associates, June 99)

· 97% of Montrealers think it should be labelled. (Gazette, Dec. 29,99)

OTHER STATS

· 95% of Canadians believe they should have the right to choose whether or not they buy foods containing genetically modified ingredients.

(Canadian Health Food Association (CHFA), August, 2000)

· 53% think it should be banned.

(Gazette, Dec. 29,99)

· 50% of Canadians want GM imports banned

(Environics, Sept. 99)

· 94% think we should be able to refuse imports if there is a health / environmental concern.

(Environics/Council of Canadians, 3/31/00)

· 80% of Canadians look at labels for their information.

(Environics, Sept. 99)

Petition urgente sur le Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques.

Le Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques qui établit les règlements internationaux régissant le commerce des organismes génétiquement modifiés a été adopté par consensus des parties à la Convention sur la diversité biologique en janvier 2000. Le Protocole a été ouvert à la signature en mai, et 71 pays l'ont signé depuis. La liste complète des signataires peut être consultée au site Web de la CDB à l'adresse www.biodiv.org.

Le Canada n'a pas encore signé le Protocole et, en réponse à un fort lobbyisme par la majorité des intervenants du secteur agricole et de l'industrie biotechnologique, le gouvernement a mis sur pied un processus élaboré de «consultations» pour déterminer s'il doit signer (et nécessairement ratifier) le Protocole.

Le Protocole représente une victoire importante pour ceux qui se préoccupent de

la sécurité des organismes génétiquement modifiés et habilite davantage les pays à refuser l'entrée de ces produits. En conséquence, il est important que nous transmettions un message non équivoque au gouvernement canadien pour l'inciter à signer le Protocole maintenant et à le ratifier le plus rapidement possible.

C'est une mesure collective. Témoinnez votre appui en faisant parvenir un courriel à derek@cen.web.ca intitulé: «Signature du Protocole (nom du groupe)». Pour toute question ou préoccupation, communiquez avec Derek du Réseau canadien de l'environnement (RCE) (613) 728-9810, poste 22.

Déclaration des Organisations canadiennes de société civile sur la signature et la ratification par le gouvernement canadien du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la diversité biologique

Septembre 2000

Le 29 janvier 2000, le texte définitif du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la diversité biologique a fait l'objet d'un consensus pendant une conférence extraordinaire des parties à la Convention. L'adoption du texte définitif a demandé plus de quatre ans de négociations ardues et représente un important pas vers l'avant pour protéger la diversité biologique mondiale.

Le Protocole a été ouvert à la signature le 24 mai 2000 à la cinquième rencontre de la Conférence des Parties à Nairobi au Kenya, et il restera ouvert à la signature jusqu'au 4 juin 2001. Le Protocole entrera en vigueur 90 jours après qu'il ait été ratifié par le 50e pays. Cela est prévu avant la sixième rencontre des parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) en avril 2002.

Jusqu'à maintenant, 71 pays ont apposé leur signature au Protocole. Le Canada ne figure toujours pas parmi ces pays. Les organisations canadiennes de société civile ont souvent été gênées par le rôle qu'a joué le Canada pendant le processus de négociation. À titre de principal porte-parole du Groupe de Miami, comptant six pays membres, le Canada a donné l'impression qu'il valorisait ses intérêts économiques perçus dans l'exportation de produits agricoles génétiquement modifiés au détriment de la protection de la diversité biologique et de la santé publique mondiale. Ainsi, cette attitude a beaucoup nui à la réputation du Canada au sein de la Convention et, de façon plus générale, dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement dans son ensemble.

Le refus jusqu'à maintenant du Canada de signer le Protocole renforce la perception selon laquelle le Canada est prêt à mettre la protection de l'environnement, la diversité biologique et la santé humaine à risque pour poursuivre ses objectifs commerciaux. Cela ressort davantage depuis que les autres pays membres du Groupe de Miami, dont l'Argentine et le Chili, aient signé le Protocole.

Le manque d'action dont le Canada a fait preuve jusqu'à maintenant ne fait rien pour reconnaître la préoccupation mondiale eu égard à la sécurité et acceptabilité des récoltes génétiquement modifiées. Les marchés d'exportation qui ont pu exister pour ces produits sont en déclin. De plus, le refus continu du Canada de reconnaître le besoin du Canada de faire efficacement et de façon crédible la différence entre les récoltes génétiquement modifiées et les grains cultivés selon les méthodes conventionnelles résulte en la perte de marchés d'exportation des produits qui ne sont pas génétiquement modifiés. Ce constat a été reconnu par la Commission canadienne du blé et d'autres et devrait influencer sur l'approche au gouvernement canadien à la signature et la ratification du Protocole. L'omission d'agir rapidement pour adopter le Protocole et le mettre en œuvre ne fera qu'accroître les préoccupations existantes des marchés mondiaux concernant la sécurité des exportations agricoles du Canada.

Les intérêts canadiens à long terme dans la protection de l'environnement, la préservation de la diversité biologique et ses marchés d'exportation agricole dépendent maintenant de la signature et la ratification, dans les meilleurs délais possibles, du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques. Nous incitons donc très fortement le gouvernement du Canada à ajouter sa signature au Protocole immédiatement et à procéder à sa ratification avant la sixième Conférence des Parties à la Convention en avril 2002.

Données recueillies par le sondage sur la biotechnologie

MEILLEURE SENSIBILISATION

· De juillet 1999 à février 2000, le nombre de personnes ayant «discuté de biotechnologie au cours des trois derniers mois» a augmenté de 51% à 72%. Il est donc juste d'affirmer que la sensibilisation du public a augmenté de 41% au cours des six derniers mois ($51 \times 1,41 = 72$). (Environics, données 1999 et 2000 partiellement publiées; republiées sur Agnet le 2000-05-22)

· Au total, 79% des Canadiens ont entendu parler ou en savent beaucoup sur la biotechnologie, comparativement avec 62% en 1998. Le nombre de personnes qui ne connaissent rien de ce sujet a diminué de 39% à 21%.
(Angus Ried, le 8 juin 2000)

AUGMENTATION DU REJET

(Les sections suivantes ne s'appliquent qu'à ceux qui sont familiarisés avec la biotechnologie.)

- Au total, 59% des gens ont une perception négative des aliments génétiquement modifiés, une augmentation de 45% au cours des deux dernières années.
(Angus Ried, le 8 juin 2000)
- De 1995 à 1999, le pourcentage de ceux qui soutiennent que les organismes génétiquement modifiés ne sont pas adéquatement réglementés a augmenté de 31% à 41%.
(Environics, septembre 1999)

DÉSAPPROBATION GÉNÉRALE

- 75% des gens se préoccupent de la sécurité des aliments génétiquement modifiés.
(Environics/Conseil des Canadiens, 2000-03-31)
- 24% soutiennent qu'ils n'offrent aucun avantage, contre 9% qui croient qu'ils ne comportent aucun risque.
(Angus Ried, le 8 juin 2000)
- 68% sont moins inclinés à acheter des aliments génétiquement modifiés. Seulement 10% sont plus enclins à en acheter.
(Angus Ried, janvier 2000)
- 24% désapprouvent fortement que les aliments génétiquement modifiés seront bénéfiques pour la société à long terme; seuls 10% sont en accord avec cette déclaration.
(Environics, septembre 1999)
- 56% n'ont pas confiance en le système de réglementation.
(Environics/Conseil des Canadiens, 2000-03-31)
- 65% des Montréalais n'achèteraient pas d'aliments génétiquement modifiés.
(The Gazette, le 29 décembre 1999)

ÉTIQUETAGE

- 66% sont prêts à payer plus pour faire étiqueter les aliments génétiquement modifiés.
(Angus Ried/OAFTI, décembre 1999)
- 71% sont prêts à payer un peu plus.
(Environics/Conseil des Canadiens, 2000-03-31)
- 92% des Manitobains soutiennent que ces aliments devraient être étiquetés comme tels.
(Prairie Research Associates, juin 1999)
- 97% des Montréalais soutiennent que ces aliments devraient être étiquetés comme tels.
(The Gazette, le 29 décembre 1999)

AUTRES STATISTIQUES

- 95% des Canadiens croient qu'ils devraient avoir le droit de choisir s'ils veulent ou non acheter des aliments contenant des ingrédients génétiquement modifiés. (Association canadienne des aliments de santé, août 2000)
- 53% soutiennent que ces aliments devraient être bannis. (The Gazette, le 29 décembre 1999)
- 50% des Canadiens veulent voir les importations d'aliments génétiquement modifiés bannis. (Environics, septembre 1999)
- 94% pensent que le Canada devrait pouvoir refuser l'entrée de produits importés s'ils comportent des risques à la santé et/ou à l'environnement. (Environics/Conseil des Canadiens, 2000-03-31)
- 80% des Canadiens consultant les étiquettes pour se renseigner. (Environics, septembre 1999)

“Risk management is the language of corporations and institutions, not the language of public protection.”

***Dr. Michelle Brill-Edwards
Senior Drug Reviewer
Health Canada, 1988-1992***

The CEN Biotech Caucus also encourages you to view the Environment Canada Biosafety Website for review of the consultation document and to add your comment. So far there has not been a lot of traffice from ENGOs. See [<www.bco.ec.gc.ca/Protocol>](http://www.bco.ec.gc.ca/Protocol).

The Biosafety Protocol, which establishes international rules for trade in GMOs was adopted by consensus of the parties to the Convention on Biological Diversity in January 2000. The Protocol was opened for signature in May, and since then 71 countries have signed. The full list of signatories can be viewed on the CBD website at www.biodiv.org